



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Fonctionnement

Question écrite n° 8489

Texte de la question

M. Eric Dolige attire l'attention de M. le ministre delegue a la sante sur l'evolution des effectifs des centres hospitaliers du departement du Loiret. Il souhaite qu'il lui precise l'evolution par etablissement des personnels medicaux et paramedicaux ainsi que des personnels du secteur administratif durant les dix dernieres annees.

Texte de la réponse

De 1983 a 1992, la croissance des effectifs des quatre principaux centres hospitaliers publics du Loiret a ete la suivante : centre hospitalier regional d'Orleans : personnel medical + 21,2 p. 100, personnel soignant + 7,9 p. 100 et personnel administratif + 18,5 p. 100 ; centre hospitalier de Montargis : personnel medical + 17,9 p. 100, personnel soignant + 6,3 p. 100 et personnel administratif + 17 p. 100 ; centre hospitalier de Pithiviers : personnel medical + 40 p. 100, personnel soignant + 11,4 p. 100 et personnel administratif - 9,3 p. 100 ; centre hospitalier de Gien : personnel medical + 23,5 p. 100, personnel soignant + 18,5 p. 100 et personnel administratif + 23 p. 100.

Données clés

Auteur : [M. Doligé Éric](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8489

Rubrique : Hopitaux et cliniques

Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville

Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 novembre 1993, page 4224

Réponse publiée le : 18 avril 1994, page 1953